GRIME EATER® ACTION PLUS NETTOYANT À MAINS

Fiche de données de sécurité

selon le Règlement sur les Produits Dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

Date d'émission: 01/01/2025 Date de révision: 01/01/2025 Version: 1.0

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : GRIME EATER® ACTION PLUS NETTOYANT À MAINS

Code du produit : Non disponible

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/mélange : Nettoyeur de mains

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Grime Eater Products Limited
3610 Odyssey Drive, Unit # 1
L5M 0Z9 Mississauga, ON - Canada
T 905-820-2255, (Outside Ont.) 1-888-424-2976

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : (905) 820-2255 (9h00-16h00 HNE Lundi-Vendredi, Langue: Anglais)

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (GHS-CA)

Non applicable. La Loi sur les produits dangereux (WHMIS 2015) ne s'applique pas aux cosmétiques, appareils, médicaments ou aliments, comme il est défini dans la section 2 de la Loi sur les aliments et drogues, au sens de la SCHEDULE 1 - NON-APPLICATION OF PART II (dont fait référence la Section 12 de la Partie II).

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage GHS-CA

Étiquetage non applicable. Ce produit est exempt d'étiquetage, en vertu de la WHMIS 2015.

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles.

2.4. Unknown acute toxicity (GHS-CA)

Aucune donnée disponible

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substance

Non applicable.

3.2. Mélange

Nom	Identificateur de produit	%
Aucun requis		

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins après inhalation : S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin en cas de malaise.

Premiers soins après contact avec la peau : En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin

Premiers soins après contact oculaire : En cas de contact, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau. Le cas échéant, retirer les lentilles de contact si l'opération est aisée. Si l'irritation persiste, demander une assistance médicale.

Premiers soins après ingestion : Si le produit a été ingéré, ne PAS provoquer le vomissement à moins que ceci ait été demandé par du personnel médical. Ne jamais administrer quoi que ce soit par voie orale à une personne inconsciente. Consulter un médecin en cas de malaise.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/lésions après inhalation : Aucune en utilisation normale. Peut provoquer une irritation légère.

Symptômes/lésions après contact avec la peau : Aucune en utilisation normale. Peut provoquer une réaction allergique cutanée chez les personnes sensibles.

Symptômes/lésions après contact oculaire : Aucune en utilisation normale. Peut irriter les yeux.

Symptômes/lésions après ingestion : N'est pas une voie d'exposition habituelle. Peut être nocif si avalé.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Les symptômes peuvent ne pas apparaître immédiatement. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette ou la fiche signalétique).

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Dioxyde de carbone. Produit chimique sec.

Agents d'extinction non appropriés : Inconnu.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie : Les produits de combustion peuvent inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone.

5.3. Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie : Rester en amont du vent par rapport à l'incendie. Porter un habit pare feu complet incluant un équipement de respiration (SCBA).

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Portez les protecteurs recommandés à la section 8. Conservez des personnes non requises loin de dégagement.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention : Contenez et/ou absorbez le déversement, puis placer ensuite dans un contenant adéquat.

Procédés de nettoyage : De petits déversements peuvent être épongés avec un tissu ou du papier. S'il y a égouttement ou déversement, rincez à fond l'aire affectée avec de l'eau. Les épandages peuvent être glissants.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir la section 8 pour des conseils supplémentaires sur l'équipement de protection, et la section 13 pour plus de conseils sur l'élimination.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Éviter de respirer les Vapeurs. Eviter le contact avec les yeux. N'avalez pas le produit. Manipuler et ouvrir les conteneurs avec précaution.

Mesures d'hygiène : Non applicable.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Conserver hors de la portée des enfants. Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé. Conserver à température ambiante.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Non disponible.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés : Pas de précautions particulières.

Protection des mains : Aucun nécessaire en condition normale d'utilisation.

Protection oculaire : Aucun nécessaire en condition normale d'utilisation.

Protection de la peau et du corps : Aucun nécessaire en condition normale d'utilisation.

Protection des voies respiratoires : Aucun nécessaire en condition normale d'utilisation. La ventilation est recommandée lors d'une exposition prolongée dans un endroit restraint.

Contrôle de l'exposition de l'environnement : Maintient les niveaux sous les seuils de la protection environnementale de la communauté.

Autres informations : À manipuler selon les pratiques de sécurité et d'hygiène industrielles établies.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Liquide

Apparence : Visqueux

Couleur : Blanc

Odeur : D'orange, citron

Seuil olfactif : Aucune donnée disponible

pH	:	6.5 – 7.5
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	:	Aucune donnée disponible
Point de fusion	:	Aucune donnée disponible
Point de congélation	:	Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	:	Aucune donnée disponible
Point d'éclair	:	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	:	Aucune donnée disponible
Température de décomposition	:	Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	:	Non inflammable
Pression de vapeur	:	Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C	:	Aucune donnée disponible
Densité relative	:	0.98
Solubilité	:	Soluble dans l'eau
Log Pow	:	Aucune donnée disponible
Log Kow	:	Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	:	Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	:	18,000-22,000 cps @ 25.0 °C spindle 6 @ 12 RPM lorsqu'elle est faite. Viscosité peut diminuer au fil du temps.
Propriétés explosives	:	Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	:	Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	:	Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucun dans les conditions normales d'utilisation.

10.2. Stabilité chimique

Stable sous des conditions d'entreposage normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun dans les conditions normales d'utilisation.

10.4. Conditions à éviter

Chaleur. Matériaux incompatibles.

10.5. Matières incompatibles

Oxydants puissants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Peut inclure, sans s'y limiter : des oxydes de carbone.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	:	Non applicable
Corrosion cutanée/irritation cutanée	:	Non applicable
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	:	Non applicable
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	:	Non applicable
Mutagénicité sur les cellules germinales	:	Non applicable
Cancérogénicité	:	Non applicable
Toxicité pour la reproduction	:	Non applicable
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	:	Non applicable
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	:	Non applicable
Danger par aspiration	:	Non applicable
Symptômes/lésions après inhalation	:	Aucune en utilisation normale. Peut provoquer une irritation légère.
Symptômes/lésions après contact avec la peau	:	Aucune en utilisation normale. Peut provoquer une réaction allergique cutanée chez les personnes sensibles.

Symptômes/lésions après contact oculaire : Aucune en utilisation normale. Peut irriter les yeux.

Symptômes/lésions après ingestion : N'est pas une voie d'exposition habituelle. Peut être nocif si avalé.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ecologie - général : Aucun effet important ou danger critique connu.

12.2. Persistance et dégradabilité

GRIME EATER® ACTION PLUS NETTOYANT À MAINS	
Persistance et dégradabilité	Non établi.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

GRIME EATER® ACTION PLUS NETTOYANT À MAINS	
Potentiel de bioaccumulation	Non établi.

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles.

12.5. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations pour l'élimination des déchets : Eliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur. Recycler les contenants vides là où les installations existent.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de TMD

TDG

Non réglementé

SECTION 15: Informations réglementaires

Pas d'informations complémentaires disponibles.

SECTION 16: Autres informations

Date d'émission : 01/01/2025

Autres informations : Aucun(e).

Clause de non-responsabilité : nous croyons que les affirmations, les informations techniques et les recommandations contenues dans la présente sont véridiques, mais elles sont données sans garantie d'aucune sorte. Les informations contenues dans ce document s'appliquent à cette substance spécifique comme fournie. Elles peuvent ne pas être valables pour cette substance si elle est utilisée en combinaison avec toute autre substance. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence et de l'intégralité de cette information quant à l'usage particulier qu'il en fera.